
« Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

Étude Diagnostique sur les Politiques et les Services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes dans les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de Ouagadougou



UNIVERSITÀ
DEGLI STUDI
DI TORINO



Boursiste CISAO-UNITO : Gaia Bacin
Resp. Scientifique: Egidio Dansero

TABLES DES MATIÈRES

| | |
|---|----|
| TABLES DES ACRONYMES | 4 |
| TABLES DES FIGURES | 5 |
| 1. Le Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso » | 6 |
| 2. L'étude diagnostique sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes | 7 |
| 2.1. Objectif de l'étude | 7 |
| 2.2. Méthodologie et démarche | 9 |
| 3. Le cadre national: les jeunes Burkinabés et le marché du travail | 12 |
| 3.1. Le contexte national | 12 |
| 3.2. Objectifs et défis dans la programmation nationale | 16 |
| 3.3. Le focus sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès au crédit | 18 |
| 3.3.1. Le défi de l'accès aux services micro-financiers | 20 |
| 4. Le Développement du capital humain à travers le renforcement des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat | 23 |
| 4.1. L'identification des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat | 23 |
| 4.1.2. Contributions des partenaires du Nord dans la conception des services à réaliser | 24 |
| 4.1.3. Territoires diversifiés mais besoins transversaux en matière de services | 27 |
| 4.2. Les services pour les jeunes dans le cadre communal | 28 |
| 4.2.1. La Commune de Banfora | 28 |
| 4.2.2. La Commune de Boussou | 29 |
| 4.2.3. La Commune de Gourcy | 30 |
| 4.2.4. La Commune de Ouahigouya | 31 |
| 4.2.5. La Commune de Ziniaré | 32 |
| 4.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou | 34 |
| 5. L'adéquation des compétences professionnelles des jeunes aux exigences des marchés locaux à travers la formation professionnelle | 35 |

| | |
|---|----|
| 5.1. Les secteurs économiques porteurs au niveau des six territoires: atouts pour la formation des jeunes | 37 |
| 5.2. L'identification des filières de formation technique-professionnelle pour les jeunes Burkinabés | 39 |
| 5.2.1. La Commune de Banfora | 40 |
| 5.2.2. La Commune de Boussou | 41 |
| 5.2.3. La Commune de Gourcy | 41 |
| 5.2.4. La Commune de Ouahigouya | 42 |
| 5.2.5. La Commune de Ziniaré | 42 |
| 5.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou | 43 |
| Conclusions | 44 |
| Bibliographie et sitographie | 46 |

TABLES DES ACRONYMES

| | |
|---------|--|
| PNDES | Plan National de Développement Économique et Social |
| AICS | Agence Italienne pour la Coopération au Développement |
| CISAO | Centre Interdépartemental de Recherche et Coopération Technique-Scientifique avec l'Afrique de l'Université de Turin |
| PCD | Plan Communal de Développement |
| AL | Autorité Locale |
| ONG | Organisation Non-Gouvernemental |
| MJPEJ | Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes |
| BIT | Bureau International du Travail |
| MJFPE | Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi |
| MTEJ | Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse |
| EFTP | Enseignement et Formation Techniques et Professionnels |
| INSD | Institut National de la Statistique et de la Démographie |
| SCADD | Stratégie de croissance accélérée et de développement durable |
| PN-EFTP | Politique Nationale de l'Enseignement, de Formation technique et professionnelle |
| PNE | Politique Nationale de l'Emploi |
| PNT | Politique Nationale du Travail |
| PFNL | Produits Forestiers Non Ligneux |
| BTP | Bâtiment Travaux Publics |
| ANPE | Agence National Pour l'Emploi |
| TIC | Technologies de l'Information et de la Communication |

TABLES DES FIGURES

| | |
|--|----|
| Figure 1: Schéma des partenaires du Projet «Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso» | 6 |
| Figure 2: Tableau récapitulatif concernant la répartition des entretiens et focus groups par territoire | 10 |
| Figure 3: Phases de l'Étude Diagnostique | 11 |
| Figure 4: Taux de chômage et de sous-emploi selon le genre Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel. | 12 |
| Figure 5: Taux de chômage et sous-emploi visible/invisible des jeunes 15-24 ans Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel | 14 |
| Figure 6: Principaux projets et programmes de promotion de l'emploi mis en place par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'emploi du Burkina Faso | 15 |
| Figure 7: Les principaux services, supportés par le projet, à développer dans les cadres communaux | 27 |
| Figure 8: Proportion de EFTP sur la population active Burkinabé | 36 |
| Figure 9: Les filières de formation professionnelle des jeunes dans les six territoires du projet | 39 |

1. Le Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

Le Projet « Giovani al Centro » ou « Jeunes au Centre: partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso » est une initiative promue par la Région Italienne du Piémont et financée par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) - Projet AID 011311 / CUP N°J29H18000290005.

L'initiative de coopération décentralisée, en ligne avec les initiatives et les projets précédents dans les zones d'intervention, vise à soutenir la mise en place de services et le renforcement des capacités et des politiques des collectivités territoriales burkinabés à travers un processus de concertation participative et de transfert d'expériences et de bonnes pratiques des collectivités locales italiennes, en matière de soutien à la formation professionnelle, à la transition formation-travail et à l'accompagnement au développement d'activités entrepreneuriales pour les jeunes.

Figure 1: Schéma des partenaires du Projet « Jeunesse au Centre: Partenariats territoriaux pour les politiques, les services et l'entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso »

| Chef de File | Communes Burkinabés | Communes Italiennes | ONGs / Autres Acteurs |
|---------------------|---|----------------------------|---|
| Région Piémont | Ouahigouya | Moncalieri | ONG - CISV |
| | Gourcy | Grugliasco | ONG - CISV |
| | Boussou | Cumiana | ONG - CISV |
| | Banfora | Trino | ONG - LVIA |
| | Ziniaré | Bistagno | ONG - LVIA Crescere insieme s.c.s. |
| | Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou | San Miniato | Movimento Shalom Onlus |
| | | | Région Toscana Association Euro-African Partnership (EUAP Onlus) Consortium des ONG piémontaises COP Université d'études de Turin - CISAO I Lions Italiani con i Bambini nel Bisogno - Children in need ONLUS Compagnia di San Paolo |

L'objectif général du projet est celui de promouvoir le développement économique durable et inclusif dans six territoires du Burkina Faso, notamment les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de Ouagadougou, en renforçant le rôle des autorités locales (AL) et en soutenant les politiques d'emploi et la promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes.

Les objectifs spécifiques sont listés ci-dessous:

1. Renforcer les compétences des autorités locales responsables des politiques et des services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes;
2. Promouvoir la création d'emplois et d'entreprises par les jeunes, en améliorant leurs compétences professionnelles et numériques, et en facilitant l'accès aux services d'accompagnement et aux instruments financiers disponibles;
3. Promouvoir des stratégies et des méthodologies innovantes pour les politiques et les services locaux d'emploi et d'entrepreneuriat des jeunes à travers les échanges Sud-Sud et Nord-Sud et la consolidation du réseau de partenariats territoriaux impliqués.

L'initiative s'insère donc dans un plus articulé processus d'échange et renforcement réciproque intéressant les collectivités territoriales Burkinabés et Italiennes dans le cadre d'une relation de coopération décentralisée promue par la Région Piemonte et/ou les Communes Italiennes intéressés.

Les bénéficiaires du projet, sollicités et impliqués dans les différentes phases du projet à travers une approche participative, comprennent: les fonctionnaires publics et le personnel des collectivités territoriales, les jeunes des 6 Communes Burkinabés, les élus, les représentants des Associations de la jeunesse, les organisations de la société civile, les fonctionnaires et représentants des partenaires Italiens et la société civile des territoires Piémontais et Toscans.

2. L'étude diagnostique sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes

2.1. Objectif de l'étude

Dans le cadre du projet « Jeunes au Centre: partenariats territoriaux pour les politiques, services et entrepreneuriat des jeunes au Burkina Faso », il a été prévue la réalisation d'une étude diagnostique sur les politiques, les services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes (A1), activité confiée à l'Université de Turin - CISAO (Centre Interdépartemental de Recherche et Coopération Technique-Scientifique

en Afrique) à travers le recrutement d'une bénéficiaire de bourse de recherche et l'appui d'un référent scientifique, Professeur de l'Université de Turin.

L'étude diagnostique comprend une analyse ponctuelle des réalités locales et une capitalisation des lignes directrices, conçues en concertation avec les acteurs et les partenaires du projet, pour la mise en place des activités prévues par le projet. Les objectifs de l'étude peuvent donc être résumés comme suit:

- Comprendre la structuration actuelle du système national et local sur le thème "jeunes et emploi" et encadrer l'offre et la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans les 6 territoires concernées par le projet (5 Communes, d'une part – Ouahigouya, Gourcy, Boussou, Banfora, Ziniaré – et, d'autre part, l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou);
- Proposer une restructuration de l'offre, conçue en concertation avec les acteurs locaux, en fonction de la demande concernant les politiques et plus précisément les services adressés aux jeunes en matière de orientation, formation professionnelle, recherche emploi et appui à activités micro-entrepreneuriales;
- Mettre en évidence pour chaque localité des secteurs économiques avec potentiel en termes d'innovation et développement et stimuler une formation professionnelle cohérente avec les potentialités économiques locales.

Les éléments reportés dans l'étude diagnostique et qui ont fait objet du processus de concertation Nord-Sud et Sud-Sud dans le cadre du projet se sont rendus préalables et/ou fonctionnels aux activités suivantes:

- A.2. - Concertation multistakeholder;
- A.3. - Renforcement des capacités des fonctionnaires public et/ou privés actifs dans les services adressés aux jeunes;
- A.4. - Programmation et analyse concertée des plans d'intervention pour le renforcement ou la mise en place des services;
- A.5. - Réalisation et/ou consolidation de centres de services pour emploi /entrepreneuriat des jeunes;
- A.6. - Formation professionnelle des 300 jeunes dans les six territoires.

2.2. Méthodologie et démarche

Le présent rapport vise compléter l'étude réalisée par le cabinet INSUCO et il est complémentaire au rapport de recherche de produit par ce dernier en Juin 2019. Pour cette raison, ce rapport pose son focus sur des éléments complémentaires à ceux approfondis dans l'étude du cabinet INSUCO, spécifiquement en capitalisant le processus de recherche-action développé au cours des dix mois de réalisation de l'étude diagnostique.

Le rapport produit par INSUCO et le présent rapport constituent les référentiels de l'étude diagnostique confiée à l'Université de Turin et il est conseillée une lecture complémentaire de deux documents pour une compréhension plus approfondie des thématiques abordées.

L'étude diagnostique a démarré avec une analyse des Plans Communaux de Développement (PCD) des six territoires partenaires de projet pour développer une vision approfondie des stratégies des Communes impliquées en terme de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat des jeunes. L'analyse des PCDs a été accompagnée par une revue des rapports institutionnels et de la littérature nationale et internationale sur le thème. Simultanément, les Communes ont été directement engagées dans la rédaction d'un inventaire utile pour produire un état des lieux et une auto-analyse concertant les services pour l'emploi, la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes.

L'inventaire des services a donc permis d'identifier les acteurs-clés du domaine des six territoires impliqués dans le projet qui ont été interviewés dans la phase de recherche de terrain, confiée au cabinet de recherche local INSUCO, basé à Ouagadougou.

Sur le plan de la méthode, la recherche de terrain a combiné, d'une part, des entretiens individuels avec les personnes-ressources du territoire préalablement identifiées par les points focaux et, d'autre part des focus groups avec des jeunes et des femmes.

Les informations recueillies lors des entretiens ont été mobilisées pour alimenter les discussions de focus-groups menées avec les jeunes et les femmes.

Au total, soixante-seize (76) entretiens individuels ont été menés auprès des acteurs concernés, douze (12) focus groups ont été conduits auprès des jeunes et des femmes des communes concernées; et six (06) focus groups plus spécifiques ont été organisés (groupements et associations féminins de l'arrondissement 5 à Ouagadougou et de Boussou ; services municipaux et centres de formation à Banfora).

Figure 2: Tableau récapitulatif concernant la répartition des entretiens et focus groups par territoire

| Communes concernées | Nombre d'entretiens individuels | Nombre de focus | |
|------------------------------|---------------------------------|-----------------------|---------------------|
| | | Avec jeunes et femmes | Avec autres acteurs |
| Commune de Ziniaré | 16 | 2 | - |
| Commune de Ouahigouya | 17 | 2 | - |
| Commune de Gourcy | 11 | 2 | - |
| Commune de Boussou | 8 | 2 | 2 |
| Arrondissement 5/Ouagadougou | 13 | 2 | 2 |
| Commune de Banfora | 11 | 2 | 2 |
| | | 12 | 6 |
| TOTAL | 76 | 18 | |

La recherche de terrain, qui a permis l'acquisition de données importantes en termes de politiques et services pour les jeunes, a été sujet d'un processus de restitution et concertation avec les partenaires italiens et les partenaires burkinabés dans une perspective de renforcement du processus de Concertation Nord-Sud. Les éléments de réflexion apportés par le partenaires italiens en occasion des ateliers de restitution et concertation ont été transmis aux partenaires burkinabés dans les six ateliers de restitution et concertation organisés dans les différents localités et sont résumés dans le présent rapport (voir 4.1.2.).

L'objectif de cette phase de recherche-action a été est celui d'étendre l'analyse de contexte, en tenant compte aussi des réflexions liées à l'expérience des partenaires italiens en permettant d'échanger directement sur le thème avec leurs homologues burkinabés.

La phase du recherche-action s'est concrétisée ultérieurement en occasion de l'Atelier Sud-Sud multi-acteurs, ayant eu lieu le 22 Octobre 2019 à Ouagadougou, avec focus sur les secteurs économiques porteurs et les filières de formation des Communes Burkinabés partenaires du projet. L'atelier a vu la participation des acteurs-clés impliqués dans le projet, notamment les Autorités locales et territoriales burkinabés et italiennes, la Région

Piémont, l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS), le personnel public/privé des services pour l'emploi, la formation professionnelle, l'entrepreneuriat, les ONGs, plusieurs experts et acteurs locaux.

L'atelier a permis une concertation structurée préalable à l'activité de formation des jeunes pour le renforcement des compétences professionnelles et digitales dans les secteurs productifs innovants et porteurs des économies locales des territoires impliqués (A6). La concertation a offert aussi l'occasion pour partager une méthodologie structurée et stratégique pour l'identification de filières de formation à activer répondants aux exigences locales et aux exigences des jeunes.

Cette phase de recherche-action s'est donc insérée de manière cohérente dans les plus articulés processus de concertation Sud-Sud et Nord-Sud encouragés et stimulés dans le cadre du projet et, au niveau plus général, à travers les partenariats de longue terme de coopération décentralisée dans lesquels les territoires sont impliqués.

Figure 3: Phases de l'Étude Diagnostique

| Phase préliminaire | Recherche-Action | Finalisation de l'Étude |
|--|--|--|
| - Collecte et analyse des Plans Communaux de Développement (PCD) | - Recherche de terrain confiée au Cabinet local INSUCO | - Finalisation Analyse |
| - Analyse Rapports Institutionnels et littérature nationales et internationale | - Restitution et Concertation Multistakeholder Communes Italiennes: Politiques et services | - Capitalisation Processus de restitution et Concertation Multistakeholder et de l'Atelier |
| - Réalisation de l'Inventaire des services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle des jeunes | - Restitution et Concertation Multistakeholder Communes Burkinabés: Politiques et services* | - Finalisation Étude Diagnostique |
| | - Atelier - Concertation Multistakeholder Sud-Sud et Nord-Sud: Secteurs économiques et filières de formation | - Présentation de l'Étude Diagnostique |

3. Le cadre national: les jeunes Burkinabés et le marché du travail

3.1. Le contexte national

L'état Burkinabé connaît une croissance démographique remarquable. Bien que le dernier recensement ait eu lieu en 2006, les prévisions ont quantifié la population à 19.034.397 habitants en 2016 avec une estimation de 21.510.181 pour le 2020. Il s'agit, comme dans le cas d'autres pays de l'Afrique Occidentale, d'une population avec une composante jeune majoritaire: il est estimé que le 47% de la population est âgée moins de 15 ans, 67% moins de 25 ans et 33.2% ont une âge comprise entre 15 et 35 ans (PNDES, 2016). La plupart de la population coïncide donc avec la population active, entendue comme l'ensemble des individus en âge de travailler disponibles sur le marché du travail, qu'ils aient un emploi (population active occupée) ainsi qu'ils soient en condition de chômage ou sous-emploi. Le marché du travail se compose de deux catégories particulièrement vulnérables, les jeunes et les femmes, composantes de la population significatives en termes de incidence démographique.

Comme explicité par M. Pilga, Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ), la jeunesse de la population se pose parallèlement comme atout et défi pour le développement national. Par conséquent, l'état burkinabé est appelé à repenser son offre à partir du système éducatif, avec une prise en charge de la nécessité de professionnalisation des jeunes et de réponse aux besoins du marché local, en tenant compte au même temps d'un marché du travail en évolution qui pose des complexités en termes de disparités régionales et de genre. Les femmes, avec les jeunes, représentent encore une parmi les catégories les plus vulnérables dans le marché du travail avec un taux de chômage du 4.9% contre le 3% des hommes. Cette différence de 1.9% augmente jusqu'à 6.6% pour les femmes résidentes en milieu urbain.

Figure 4: Taux de chômage et de sous-emploi selon le genre

| genre | Urbain | | | Rural | | | Ensemble | | |
|----------|----------------------|----------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------------|------------------------------|----------------------|----------------------------|------------------------------|
| | <i>chômage large</i> | <i>sous-emploi visible</i> | <i>sous-emploi invisible</i> | <i>chômage large</i> | <i>sous-emploi visible</i> | <i>sous-emploi invisible</i> | <i>chômage large</i> | <i>sous-emploi visible</i> | <i>sous-emploi invisible</i> |
| Masculin | 8,4 | 12,2 | 20,9 | 1,0 | 17,7 | 4,4 | 3,0 | 16,3 | 8,5 |
| Féminin | 15,0 | 27,7 | 15,3 | 2,1 | 31,0 | 4,8 | 4,9 | 30,3 | 6,8 |

Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel.

Dans le rapport “The Africa Competitiveness Report 2017” produit par le World Economic Forum, il est bien clair que la compétitivité du continent Africain se joue sur plusieurs plans. En particulier, les politiques actuelles doivent agir avec urgence sur le plan de la création d’emploi puisque, selon leurs estimations, dans les prochaines 20 années l’Afrique nécessitera globalement de 450 millions de possibilités sur le marché du travail, une demande extrêmement élevée à satisfaire.

La situation de l’emploi au Burkina Faso est caractérisée par plusieurs complexités et le système productif et économique est appelé à la création de “emplois décents”. En fait, la création de millions d’emplois dans le continent ne peut pas négliger la dimension de la qualité de travail qui passe à travers la création de “emplois décents”. Comme précisé dans un rapport sur les indicateurs du travail décent en Afrique produit par le BIT (2012), cette définition implique plusieurs dimensions allant des gains adéquats à la stabilité et sécurité du travail jusqu’à la combinaison travail-famille-vie personnelle.

Aux problématiques plus connues liées au chômage de la population burkinabé il faut pas ajouter la précarité de l’emploi et les conditions de sous-emploi. Selon le cadre conceptuel fourni par le Bureau International de Travail (BIT, 2013), on retrouve quatre catégories à prendre en considération dans le cadre de notre analyse:

- Les employés ou Salariés: individus qui travaillent ou ont un emploi et qui ne veulent pas/ne sont pas disponibles pour un travail alternatif;
- Les sous-employés: individus qui travaillent ou ont un emploi et qui veulent ou sont disponibles pour un travail alternatif;
- Les chômeurs: individus qui ne travaillent pas ou n’ont pas d’emploi et qui veulent ou sont disponibles pour un travail alternatif;
- Les inactifs: individus qui ne travaillent pas ou n’ont pas d’emploi et qui ne veulent pas et qui ne sont pas disponibles pour un travail alternatif.

Le marché du travail burkinabé se caractérise des taux de chômage et sous-emploi particulièrement élevés. Le taux de chômage en 2014 était estimé à 6.6%, taux qui résulte plus élevé dans le domaine urbain que dans les régions rurales. Il est donc facile de comprendre que la question de l’emploi de la population reste une priorité au niveau du Burkina Faso et que l’objectif spécifique du PNDES de réduire le taux du chômage de 6.6% du 2014 à 3% en 2020 reste un défi stratégique (Dialla, 2015).

Les conditions de chômage et sous-emploi touchent particulièrement les jeunes, ayant de 15 à 35 ans. Le taux de chômage des jeunes de 15-24 ans est de 4.7%. La disparité de ce taux par rapport au milieu de résidence est fortement visible: 10.3% de individus dans cette tranche d’âge sont chômeurs dans le domaine urbain, contre le 2.4% dans le domaine rural (INDS, 2015). Le phénomène du chômage des jeunes est donc à caractère

essentiellement urbain. Même la formation technique-professionnelle des jeunes ne leur empêchent pas d'être exclu du marché de travail. D'un côté, le rapport du Bureau International du Travail (2014) relève que le chômage urbain des jeunes s'accroît avec leur niveau d'instruction¹ due à une employabilité faible des jeunes formés dans le système éducatif. La formation technique professionnelle semble donc plus fonctionnelle que l'enseignement général pour l'insertion dans le marché du travail urbain sauf que pour ce qui concerne les filières tertiaires de la formation technique.

Figura 5: Taux de chômage et sous-emploi visible/invisible des jeunes 15-24 ans

| | Taux de chômage large | Taux de sous-emploi visible | Taux de sous-emploi invisible |
|---------------------|-----------------------|-----------------------------|-------------------------------|
| National | 4,7 | 22,2 | 11,3 |
| Milieu de résidence | | | |
| Urbain | 10,3 | 19,4 | 18,3 |
| Rural | 2,4 | 24,9 | 4,6 |

Source: INDS, 2015. Enquête National sur l'emploi et le secteur informel

Parallèlement, il faut souligner que dans les milieux ruraux le taux de sous-emploi est estimé à 64%, ne permettant pas de considérer la majorité des emplois dans le secteur comme décents. Soit dans le domaine agricole ainsi que dans autres secteurs productifs, l'informalité du travail reste élevé, surtout pour les femmes. En 2015 seulement une femme sur quatre était engagée dans emplois formels du secteur public et du secteur privé. Pour les deux sexes, le taux plus élevé d'emplois formels reste dans le secteur publique mais, comme souligné par le Directeur général du MJPEJ, il y a une incapacité structurelle du secteur publique et du secteur privé formel d'absorber toute la main d'œuvre disponible sur le marché du travail.

Selon l'enquête nationale sur l'emploi et le secteur informel (ENESI) réalisé en 2015, les emplois de la fonction publique sont les plus convoités par les jeunes. Au Burkina, 49% des jeunes recherchent un emploi dans la fonction publique, 21% recherchent un emploi indépendant et 30% sont indifférent (MJFEP, 2018).

Pour faire face à nombreuses questions concernant la jeunesse et le marché du travail, le gouvernement burkinabé a créé en 2002 le Ministère du travail, de l'emploi et de la jeunesse (MTEJ) qui a été successivement réorganisé et dénommé Ministère de la jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi (MJFPE) qui a assuré la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de jeunesse, formation professionnelle et emploi. Le ministère actuellement en charge des questions est le

¹ 34.5% des jeunes de niveau supérieur en condition de chômage contre 17.2% des jeunes au niveau secondaire et le 11.3% au niveau primaire.

Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ, 2014).

Les cadres de référence nationaux en matière d'emploi et formation professionnelle sont plusieurs² et en résulte un système complexe et parfois fragmenté avec des initiatives qui risquent être inefficaces. Le rapport ministérielle du 2014 résume, au niveau transversal, les mesures nationales, reportées dans la figure 4, mises en place par le gouvernement pour booster l'employabilité.

Figure 6: Principaux projets et programmes de promotion de l'emploi mis en place par le Ministère de la Jeunesse, de la Formation professionnelle et de l'emploi du Burkina Faso

| Intitulé du projet/programme/Action | Objectif principal | Objectif stratégique de référence dans la PNE |
|--|--|---|
| Fonds de promotion de l'Auto-emploi | Promouvoir l'auto-emploi | Renforcer la dynamique de la création d'emplois |
| Programme d'Appui à l'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes Diplômés en fin de cycle | Accroître l'employabilité des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur en fin de cycle | Améliorer l'employabilité |
| Programme de formation de 5 000 jeunes par an à l'entrepreneuriat | Permettre aux jeunes d'acquérir des connaissances de base en vue de la création de leur entreprise | Renforcer la dynamique de la création d'emplois |
| Programme de formation aux métiers de 10 000 jeunes par an | Elargir et renforcer l'offre de formation professionnelle des jeunes | Améliorer l'employabilité |
| Programme national de volontariat | Offrir des opportunités aux jeunes diplômés d'acquérir de l'expérience professionnelle | Améliorer l'employabilité |
| Programme de renforcement de la formation professionnelle | Dynamiser l'offre de formation | Améliorer l'employabilité |
| Programme d'appui à la Politique sectorielle de l'EFTP | Favoriser l'évolution d'une logique d'offre de formation à une logique de demande de formation | Améliorer l'employabilité |
| Programme spécial de création d'emplois pour les jeunes et des femmes | Contribuer à réduire le chômage et le sous-emploi des jeunes et des femmes | Améliorer l'employabilité |

Source: Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, 2014.

² Nous retrouvons la Stratégie de Croissance accélérée et de développement Durable en tant que cadre général et des cadres référentiels sectoriels: La Politique Nationale de l'Enseignement, de Formation Techniques et Professionnelle (PN-EFTP), La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) et la Politique Nationale du Travail (PNT).

Les efforts au niveau central ne résultent pas encore suffisants pour faire face à un marché de travail en évolution, à une croissance démographique remarquable, à une proportion des jeunes au chômage ou en condition de sous-emploi élevé et au faible taux de pénétration des femmes dans le marché du travail.

3.2. Objectifs et défis dans la programmation nationale

L'état Burkinabé, à travers sa programmation pour la période 2016-2020 résumée dans le Plan National de Développement Économique et Social - PNDES - , a reconnu que les réponses formulés à travers les politiques de développement menés jusqu'au présent ont été insuffisantes afin d'impacter de manière significative sur les dynamiques de développement socio-économiques nécessaires pour affirmer des conditions durables pour le bien-être de la population Burkinabé.

Dans le PNDES, l'état a donc synthétisé trois axes à prioriser pour créer les conditions d'un développement de la communauté durable, inclusif et socialement équitable. Les axes comprennent en fait (1) la réforme des institutions accompagné par une modernisation de l'administration, (2) le développement du capital humain et (3) une dynamisation des secteurs économiques porteurs avec un potentiel en terme de génération d'emploi (PNDES, 2016).

Le développement de ce dernier est, dans la perspective nationale, fortement lié à une valorisation des potentialités locales d'un point de vue des secteurs productifs qui demandent à l'état central de se donner des stratégies pour faire face aux défis qui s'imposent: assurer une bonne gouvernance, la disponibilité et l'employabilité d'un capital humain qui répond aux exigences du marché local et le développement d'un secteur secondaire durable en renforçant les bases productives et la compétitivité. Au même temps, il reste fondamental un investissement sur le capital humain local conçu en tant que *“ l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications ou expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie, sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres ... ”*.

Dans le référentiel national des interventions de l'état et de ses partenaires sur la période 2016-2020, le gouvernement a identifié et établi des objectifs spécifiques cohérents avec les axes stratégiques à développer.

Les objectifs spécifiques mentionnés dans l'axe stratégique II - focalisé sur le développement du capital humain - sont en ligne avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) 2030 des Nations Unies en matière, notamment:

- ODD 4: assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie;

- ODD 5: parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles;
- ODD 8 : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous;
- ODD 10 : réduire les inégalités dans tous les pays et d'un pays à l'autre.

Aux fins de notre analyse, il est intéressant se focaliser spécifiquement sur deux objectifs stratégiques en matière:

1. Le O.S. 2.2. - qui déclare prioritaire *“accroître l’offre et améliorer la qualité de l’éducation, de l’enseignement supérieur et de la formation en adéquation avec les besoins de l’économie”* à travers des actions soit en matière de Enseignement et Formation Technique Professionnelle (EFTP) (sur plan qualitatif et au niveau d’accès) soit en matière d’alphabétisation. À la dimension professionnelle de l’enseignement est reconnue également importance avec la volonté de augmenter les étudiants inscrits dans des filières professionnelles de 8% en 2015 à 30% en 2020. Si d’une coté il devient prioritaire stimuler les filières professionnalisantes, de l’autre coté, surtout pour ce qui concerne le transition formation-emploi pour les jeunes, il faudra agir pour une réduction de la durée moyenne d’obtention d’un premier emploi pour un sortant de l’enseignement supérieur de 5 ans en 2015 à 3 ans en 2020. Ce résultat pourra être atteint en réfléchissant sur une effective amélioration des structures d’accompagnement social pour ce qui concerne les services d’orientation.

2. Le O.S. 2.4. - reconnaît l’importance de *“promouvoir l’emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes”* qui agit soit sur l’accès à un emploi décent (avec une augmentation d’un total d’environ 20% de 2015 à 2020 en termes d’emploi dans le secteur public et privé formel) et au système de protection sociale, soit sur la réduction des inégalités sociales et de genre tout en reconnaissant la figure féminine en tant que acteur de développement.

Afin de concrétiser les objectifs que l’état burkinabé s’est donné, il reste important investir sur le plan de *“... promotion des opportunités d’emplois décents, l’amélioration de l’employabilité et la promotion de l’insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes, la réduction du sous-emploi de la main-d’œuvre rurale, le renforcement de l’accès à la formation technique et professionnelle, la promotion de la culture entrepreneuriale et de l’entrepreneuriat, au profit des jeunes et des femmes, le développement des techniques de HIMO, surtout dans le cadre des investissements publics, l’amélioration de la gouvernance du marché du travail, l’extension et l’élargissement de la protection sociale et la promotion socioéducative de la jeunesse.”*

La réalisation des axes de développement doit forcément impliquer des restructurations du système éducatif - à travers un réel accès à une éducation de qualité pour toutes et tous - et promouvoir un enseignement supérieur de qualité qui répond aux exigences de l'économie locale.

3.3. Le focus sur l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès au crédit

Le développement du capital humain se pose comme un des principaux défis sur le plan national avec lequel l'état burkinabé et ses jeunes sont portés à se confronter. Soit au niveau du développement de capital humain soit pour son potentiel en termes d'employabilité, création d'emploi et contribution au développement économique national, l'entrepreneuriat des jeunes joue un rôle fondamental dans l'agenda nationale. L'entrepreneuriat des jeunes est devenu tellement important dans la programmation, et par conséquent dans la rhétorique nationale, que le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE) a été renommé, et donc partiellement re-conçu, dans l'actuel Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des jeunes (MJPEJ).

Le Directeur Général du MJPEJ a affirmé que les jeunes doivent pouvoir devenir des véritables acteurs de développement à travers la promotion de projets entrepreneuriaux. Le slogan adopté est « faire des jeunes, des solutions au chômage des jeunes » en transformant donc les jeunes de demandeurs à créateurs d'emploi.

L'état burkinabé a aussi souligné la nécessité d'accompagnement et développement de l'entrepreneuriat en ciblant jeunes et femmes. Cette ligne d'action a été concrétisée dans un objectif national. L'objectif spécifique 2.4. du PNDES reconnaît en fait l'importance de *“promouvoir l'emploi décent et la protection sociale pour tous, particulièrement pour les jeunes et les femmes”*. Pour ce qui concerne les femmes spécifiquement, la programmation nationale envisage que le taux des femmes propriétaires d'entreprises parmi les entrepreneurs puisse passer de 21% du 2015 à 50% en 2020.

Au niveau national, le MJPEJ soutient les initiatives entrepreneuriales des jeunes à travers programmes et projets. Ces programmes, qui se structurent principalement sur l'axe de l'accompagnement à la création et au management des entreprises et sur l'axe du financement, comprennent parmi les autres:

- Programme de Formation de 5000 jeunes en Entrepreneuriat par an (PFE) élaboré en 2007 et dont l'objectif général est celui de promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes en s'appuyant sur leurs initiatives créatrices et sur leurs motivations à créer des micros, petites et moyennes entreprises. Ce programme a permis d'accompagner près de 40 000 jeunes dont environ 35% de filles;
- Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (PPEJ) de la CONFESJES qui vise à favoriser la participation active des jeunes au processus de développement

socio-économique de leurs pays. De 2005 à nos jours, ce programme a permis de former 185 encadreurs nationaux en Entrepreneuriat jeunesse et 7090 jeunes en Entrepreneuriat et financer 108 jeunes promoteurs (59 filles et 49 garçons) à hauteur de cent soixante-onze millions quatre cent cinquante-deux mille cinq cent cinquante (171 452 550) F CFA;

- Programme Augmentation de Revenus et Promotion de l'Emploi Décent en faveur des femmes et des jeunes (PARPED);
- Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences (PEJDC);
- Projet d'Appui à l'emploi des jeunes et développement des compétences en milieu rural (PADEJ-MR) dont l'objectif est de contribuer à améliorer l'employabilité et l'entrepreneuriat des jeunes dans les secteurs agro-sylvo-pastoraux et les filières porteuses en milieu rural.

Au niveau d'appui au financement des initiatives entrepreneuriales des jeunes, le Ministère a mis en place des fonds nationaux de financement et des incentives parmi lesquels:

- Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi (FAPE) qui accorde des crédits entrepreneurs des secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'élevage, des prestations de services, du transport, du bâtiment et des travaux publics avec un taux d'intérêt se situant entre 4 et 12 pour-cent;
- Fonds d'Appui au Secteur Informel (FASI) qui intervient dans les domaines de l'agro-pastoral, de l'artisanat, du commerce et des prestations de services. Le taux d'intérêt varie entre 4 et 13 pour-cent;
- Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) qui accompagne les acteurs de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat, du commerce et des services avec un taux d'intérêt de 2 à 4 pour-cent;
- Initiative Trait d'Union dont l'objectif général est de mettre en place des mécanismes novateurs de financement des projets d'inventions/innovations des jeunes et des femmes;
- Initiative Youth Connect Burkina qui est une plateforme d'actions permettant de connecter les jeunes entre eux et avec les potentialités dont l'un des objectifs est de développer la culture entrepreneuriale au sein des jeunes.

Bien conscients des efforts du MJPEJ, il faut remarquer que à l'intérêt national sur la question de l'entrepreneuriat développé par la jeunesse ne correspond pas à une stratégie suffisamment étendue et efficace pour booster ce secteur. Comme souligné par Dialla (2015), l'apport offert à travers les fonds publics de promotion de l'emploi aux jeunes désirants créer leur entreprise reste numériquement inférieur à la demande présente et au nombre d'arrivants sur le marché de travail chaque année estimé à environ 400.000 individus. Les fonds publics de financement mentionnés, notamment le FAPE, FASI et

FAIJ ont contribué à la création et au renforcement d'environ 7000 postes de travail par an sur la période 2010 à 2012. Ce résultat apparaît en tout cas insuffisant afin de faire face aux emplois générés par l'économie nationale annuellement.

Dans les phases de concertation avec les six territoires du projet "Jeunes au Centre", la thématique du financement aux initiatives entrepreneuriales des jeunes a été mise en évidence par plusieurs acteurs du domaine et par les autorités locales mêmes. Les financements restent faibles et, dans la plupart de cas, inadéquats par rapport aux exigences des entreprises surtout dans le domaine rural où le crédit concédé est généralement insuffisant et même quand octroyé n'arrive pas toujours à répondre aux exigences de l'entreprise et du calendrier agricole.

3.3.1. Le défi de l'accès aux services micro-financiers

Le développement de formes d'initiatives privées ne peut pas négliger l'importance de l'accès des promoteurs aux services financiers, notamment au crédit. Comme souligné par Stiglitz *et al.* (2007) situations de exclusion financières sont indicatives de l'imperfection et du mauvais fonctionnement d'autres marchés, notamment celui du travail.

Au même temps, les produits micro-financiers jouent un rôle important dans l'utilisation productive de la main d'oeuvre, en affectant les salaires, l'occupation, la productivité et les opportunités d'auto-emploi surtout dans l'économie informelle. Selon les auteurs S. Ahmed e M. A. Hakim (2004), les sujets plus vulnérables (y compris les jeunes et les femmes) si accompagnés par un appui financier adéquat pourraient activer mécanismes de développement endogènes dans une perspective d'indépendance par rapport aux effets de *trickle-down* de l'économie formelle conventionnelle.

L'accès au crédit, au support d'autres mesures importantes, peut stimuler des promoteurs de développement à travers des expansions de business, une diversification des activités, investissement en technologies avec un retour en termes de productivité majeur. En plus, il faut remarquer que l'offre de service financiers aux sujets vulnérables dans le marché, comme les jeunes, stimule une différente gestion de ressources, l'acquisition d'assets de production et un renforcement en termes de compétences managériales et gestionnaires (Van Rooyen *et al.*, 2012).

Le Burkina Faso offre différents typologies de financement pour la création de micro-entreprises des jeunes et femmes. Nous retrouvons d'abord les fonds nationaux de financement (FNF) mis en place par l'état mentionnés précédemment. Ensuite, dans le marché des capitaux nous retrouvons les institutions de microfinance ou systèmes

financiers décentralisés³ (Caisse Populaire, coopératives de crédit, etc.) et enfin les projets d'appui à l'entrepreneuriat⁴.

Pour ce qui concerne les fonds publics, nous retrouvons douze FNF qui visent à faciliter l'accès au crédit à différentes catégories de public. Le Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes (FAIJ) est la seule forme de financement, parmi les 12 FNF, plus spécifiquement orientée envers les jeunes. Le Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage (FAFPA) créé en 2003 et le Fonds d'appui aux initiatives des jeunes (FAIJ) créé en 2007 viennent s'ajouter à deux autres fonds de promotion de l'emploi rattachés au service public de l'emploi qui existaient depuis 1998, à savoir, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE) et le Fonds d'appui au secteur informel (FASI).

Au total, sur l'ensemble de 5 Communes et de l'Arrondissement impliqués dans le projet, ils ont été observés 811 bénéficiaires de ces fonds (qui ne sont pas tous nécessairement jeunes), dont 377 bénéficiaires du FAIJ (qui ont nécessairement entre 18 et 35 ans). Il s'agit de dispositifs très centralisés car, dans la plupart des cas (5 sur 7), la sélection des dossiers s'effectue à Ouagadougou, au niveau central. Au-delà de la centralisation de ces dispositifs, ces fonds présentent ultérieures problématiques, parmi lesquelles des critères d'évaluation et octroi qui tendent à desservir les initiatives agricoles, une lourdeur administrative remarquable et généralement des faibles taux de recouvrement des crédits octroyés. La question du remboursement est strictement liée à un accompagnement insuffisant des bénéficiaires, à des choix « clientélistes » des dossiers, qui portent donc sur des candidats qui ne se sentent pas obligés de rembourser.

Cependant, la difficulté majeure liée aux FNF, surtout pour les jeunes et les femmes, est en termes d'accessibilité. Les fonds exigent généralement des garanties matérielles ou des avals (avoir un « parrain » qui serait prêt à rembourser le crédit en cas de non remboursement). Pour le FAIJ, par exemple, les demandeurs de crédit doivent garantir avoir suivi une formation en entrepreneuriat du Programme de formation de 5000 jeunes en entrepreneuriat développé par le MJFPE et assurer la présence d'un parrain pouvoir présenter un projet à financer déjà défini. Ces critères déterminent donc l'exclusion au FAIJ de la plupart de jeunes ne pouvant garantir les conditions sous-mentionnées en constituant donc une véritable contrainte pour le développement de *start-ups* des jeunes.

Le cadre institutionnel du microcrédit est fondé sous le Secrétaire Permanent pour la Promotion de la Micro-Finance (SPPMF), une structure née en 2012 de la volonté de l'État et de ses partenaires de promouvoir la microfinance au Burkina Faso. Il s'occupe de l'évaluation des projets et de la mise en place plus général des politiques et mesures de microfinance. En 2014 les Institutions de microfinance autorisées au Burkina Faso étaient

3 Systèmes financiers décentralisés (SFD) est le terme officiel au Burkina Faso pour institutions de microfinance (IMF).

4 Pour approfondissement voir le Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

153. Parmi ces IMF on comptait: 35 affiliés au réseau des coopératives d'épargne et de crédits, 5 affiliés aux Mutuelles d'Epargne et de Crédit des artisans et des producteurs du BF (MECAP), 36 affiliés au réseau des Caisses Populaires du BF, 10 affiliés au Baorés-Tradition d'Epargne et de Crédit et 67 autres IMF non affiliées à un réseau. (Traoré/Konseiga, 2018).

Les institutions de microfinance⁵ semblent davantage prendre en compte les réalités des micro-entrepreneurs. Cependant, le secteur agricole semble bénéficier faiblement de ces dispositifs. Sur les dix-sept produits de crédits proposés par les différentes institutions, trois seulement sont adressés au secteur agro-pastoral. Du côté des bénéficiaires, les femmes semblent ne pas être si pénalisées, contrairement aux jeunes qui ont du mal à accéder aux produits de crédit proposés. Cela s'explique principalement par le fait que les femmes constituent plus spontanément des groupements (qui est parfois une condition d'obtention du crédit), tandis que les jeunes ont une approche plus individuelle de l'entrepreneuriat. Par ailleurs, le montant des crédits, assez faible, paraît pertinent pour financer des projets qui ont une dimension collective, mais insuffisant lorsqu'il s'agit d'un projet individuel. Enfin, le type de garanties demandées par les institutions de microfinance sont parfois rédhitoires pour les jeunes qui ont un projet d'entreprise : « avoir une expérience », « disposer d'une garantie matérielle », « être dans une association ayant un récépissé officiel », etc.

Pour ce qui concerne la troisième typologie de source de financement donc projets de développement ciblant les jeunes, il faut spécifier que il s'agit de projets trop rarement développés dans les six territoires considérés.

⁵ Dans les Communes de projet notamment: Caisse Populaire et CODEC à Ouahigouya, COOPEC à Banfora, et BTEC à Gourcy

4. Le Développement du capital humain à travers le renforcement des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat

Le défi de la disponibilité et de l'employabilité de ressources humaines adaptées aux besoins de l'économie nationale commande un investissement conséquent dans le capital humain. Le principal problème auquel les jeunes burkinabés sont confrontés sur le marché du travail est leur manque de compétences ou l'inadaptation de ces compétences aux besoins du marché du travail. En effet, 58% des jeunes de 16 à 24 ans et 71% de ceux de 25 à 35 ans ne sont ni instruits ni alphabétisés (BAD, BIT, 2013), même si le Burkina Faso affiche en 2013/2014 un taux brut de scolarisation de 83,0% et un taux net de scolarisation de 64,75% (DGESS/MENA, 2014). À peine 5% de la population de 16 à 64 ans a bénéficié d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) dont 6,3% d'hommes et 3,1% de femmes.

Dans le cadre ci-présenté, il faut remarquer l'exigence de renforcer dispositifs d'accompagnement et orientation qui puissent satisfaire la demande des jeunes en termes de services d'appui et conseil, d'orientation et encadrement pour la formation professionnelle, leur position sur le marché du travail et la mise en place d'activités entrepreneuriales.

L'objectif du projet, dans le système de coopération décentralisée, prévoit un accompagnement structuré et transversal dans la réalisation des services en charge des questions de la jeunesse et de l'emploi, services conçus et gérés par les autorités locales dans une perspective de *ownership* et durabilité des mêmes. Parallèlement, le renforcement technique des services doit être enrichi par une mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux pour gérer et développer efficacement les services mis en place.

4.1. L'identification des services pour les jeunes en matière de formation professionnelle, emploi et entrepreneuriat

Sur la base des éléments rassortis dans le rapport de INSUCO Burkina Faso⁶ et sur la base du processus de concertation multi-stakeholder de recherche-action, les partenariats territoriaux sont arrivés à définir les services pour les jeunes à mettre en place dans le cadre du projet. Notamment, le processus de concertation multi-stakeholder, focalisé sur la mise en place des services, a été structuré autour de trois phases:

1. Phase de présentation des résultats du rapport INSUCO Rapport Burkina Faso et concertation avec les partenaires du Nord;

⁶ Voir p. 23-28 Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

2. Phase de présentation des résultats du rapport INSUCO Rapport Burkina Faso et concertation avec les partenaires du Sud avec un approfondissement sur les suggestions menés par les partenaires du Nord;
3. Finalisation des plans de mise en place et réalisation des services conçus.

À travers le processus désigné chaque communauté territoriale est arrivée à définir la typologie de services à réaliser pour renforcer l'accompagnement au niveau communal (ou de l'Arrondissement dans le cas de l'Arrondissement V de Ouagadougou). Parallèlement, les besoins en termes de renforcement et mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux ont été mis en évidence. Le parcours de formation et recyclage que les opérateurs communaux recevront, afin de consolider leur expertise dans le cadre du projet, sera fonctionnel aux activités spécifiques prévues dans les services.

4.1.2. Contributions des partenaires du Nord dans la conception des services à réaliser

La première étape du processus visant à identifier les services à développer dans les six territoires burkinabés a permis de fournir des suggestions pour la mise en oeuvre des services. Telles suggestions ont été capitalisées, et transmises aux partenaires Burkinabés, à travers les points suivants:

- Nécessité de mettre en place des systèmes de suivi rapprochés et des analyses approfondies du contexte - indicateurs économiques et sociaux - de la part des autorités locales, notamment sur les filières porteuses, la formation professionnelle, sur l'auto-emploi/entrepreneuriat mais aussi en tenant compte des possibilités d'emploi dans les grandes entreprises privées de la zone;
- Adoption d'une méthodologie structurée de suivi des données en perspective de policymaking et d'identification d'axes stratégiques. Cette méthodologie pourrait être encadrée dans l'offre formative adressées aux fonctionnaires publiques locaux;
- Création des synergies parmi les Communes Burkinabés partenaires du projet "Jeunes au Centre" pour un partage de compétences et expériences dans le domaine de la formation professionnelle, accompagnement à l'emploi, appui à la création et au développement des micro-entreprises;
- Identification et développement des plateformes multi-services (sur le modèle de l'Informagiovani de Turin) qui puissent offrir de la formation (courte et modulaire dans le cadre du projet), certifier les compétences formelles et informelles, accompagner les entreprises dans leur création et développement en tant que incubateurs. Les plateformes devraient, sur modèle de l'informagiovani, se rapporter à un réseau composé par plusieurs acteurs parmi lesquels les Agences nationales pour l'emploi (ANPE), les structures de formation, les projets publiques, etc;

- Identification des services présents et actifs dans la Commune pour les renforcer et stimuler une collaboration parmi eux au lieu de accompagner la création de nouveaux services;
- Création de cadres de concertation structurés qui impliquent les autorités locales, les acteurs économiques et financiers et les jeunes en tenant compte du processus de décentralisation politique qui intéresse les Communes Burkinabés;
- Développement des synergies de perspectives et action avec les autres projets (publics, privés, associatifs, des Organisation internationales, des ONG, etc.) en cours ou passés dans les Communes concernés;
- Renforcement de la communication en matière de services et politiques pour la formation professionnelle, l'emploi, le micro-entrepreneuriat en se servant aussi des émissions radiophoniques de la zone et des nouvelles technologies TIC;
- Investissement dans la formation de fonctionnaires publiques qui puissent garantir, au niveau communale, une continuité dans leur fonction;
- Valorisation des tous partenariats de coopération décentralisée pour un partage des connaissances et compétences dans les différents domaines d'intérêt;
- Sur la base de l'expérience de la Commune de Moncalieri, il faudrait évaluer la mise en place de cours de certification des compétences pour répondre à la nécessité de rendre visibles et reconnues les compétences acquises à travers parcours dans le marché du travail (soit formellement soit informellement);
- Identification des fonds de financement présents dans la Commune afin de vérifier la possibilité de les re-dynamiser;
- Vérifier et évaluer les politiques et les services déjà existants en en faisant une diagnostique avec le double objectif d'éviter de répliquer des initiatives critiques ou qui n'ont pas produit les résultats attendus et d'éviter la mise en place de plusieurs services/initiatives similaires;
- Organiser des plaidoyer concernant les fonds nationaux de financement pour encourager un processus de décentralisation des financements et demander des axes de financements plus orientés vers les activités agro-sylve-pastorales, notamment pour les activités agricoles des jeunes;
- Concentration des activités liées au projet dans des lieux, comme des centres de formation, déjà actifs si présents. Il est fondamental identifier des lieux dynamiques, opératifs, participés et qui ont une reconnaissance, auprès des jeunes, pour leur rôle; c'est le cas, par exemple, du centre Jeunes de Ziniaré. Il se rend aussi nécessaire penser à la formation et l'accompagnement de leaders de la jeunesse qui puissent assurer le déroulement et la continuité des activités et des services offerts;

- Concentration des actions du projet sur la base des politiques, services, initiatives et infrastructures déjà prévues dans la programmation communale en matière jeunes et emploi;
- Les Centres jeunes/Maisons des jeunes peuvent jouer un rôle en intégrant la dimension formative à celle récréative et d'agrégation. Les maisons des jeunes peuvent, en cette perspective, devenir lieux de création et mobilisation du capital social;
- Prévoir dans le cadre des centres pour l'emploi communaux une structuration plus efficace de services qui puissent accompagner les jeunes dans la transition entre la formation et l'emploi (Job Placement);
- Prévoir des services d'information et accompagnement pour l'accès des jeunes aux services micro-financiers;
- Les difficultés des jeunes liées à l'accès aux informations se manifestent aussi dans plusieurs pays européens. Cela doit stimuler des réflexions par les autorités locales sur comment rejoindre les jeunes et partager avec eux les informations nécessaires pour leur développement en termes de formation, d'emploi et auto-emploi. Il s'agit de développer une stratégie de communication efficace;
- Pour faciliter l'accès aux services micro-financiers des jeunes il faudrait aussi bien stimuler des liens directs entre les centres de formation et les IMF dans le cas où, suite à un parcours de formation, un jeune décide de s'engager dans une activité micro-entrepreneuriale;
- Réalisation de formations et initiatives soit dans les centres de formation spécifiques soit dans les maisons des jeunes, espace d'agrégation et de création de réseaux. Il devient stratégique développer des réseaux des jeunes pour échanges d'expérience et compétences et renforcer le capital social;
- L'agrégation des jeunes devient fondamentale aussi en perspective de contraste à l'approche individuelle des jeunes à l'entrepreneuriat, approche qui limite les jeunes dans la possibilité d'accéder aux financements groupés;
- Évaluer la mise en place d'un système de collecte/base de données pour la demande et l'offre en termes de possibilités de formation, stages et emploi.

4.1.3. Territoires diversifiés mais besoins transversaux en matière de services

Dans les six Communes du projet, la nécessité de renforcement des services pour les jeunes est évidente. Les différents Plan Communal de Développement (PCD) mentionnent une volonté politique, souvent sans ressources suffisantes, de renforcer les services qui puissent booster l'employabilité des jeunes. Le processus de concertation et les résultats du Rapport du Cabinet INSUCO (2019) ont mis en évidence que, bien que les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arr. V de Ouagadougou soient diversifiés sur plusieurs plans, la plupart des besoins sont communs et transversaux aux six territoires impliqués.

Figure 7: Les principaux services, supportés par le projet, à développer dans les cadres communaux



En perspective commune, les territoires doivent premièrement pouvoir être structurées pour offrir des services d'écoute, orientation et suivi pour les jeunes afin de prendre conscience des problématiques qu'ils rencontrent dans l'insertion dans le marché du travail et leur présenter soit les possibilités en termes de formation soit les opportunités d'insertion professionnelle présentes dans le territoire.

Deuxièmement, les services communaux doivent s'aligner avec les structures de formation professionnelle afin de co-designer des parcours de formation professionnelle qui puissent garantir capacités de valeur pour le marché du travail et qui puissent se focaliser sur des secteurs économiques

porteurs et avec un potentiel en termes d'absorption de main d'oeuvre. Enfin, les services locaux doivent prendre en charge la question de l'accompagnement et de la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Le Directeur Général du Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes (MJPEJ) a affirmé que les jeunes doivent pouvoir devenir des véritables acteurs de développement à travers la promotion de projets entrepreneuriaux, en transformant donc les jeunes de demandeurs à créateurs d'emploi. Dans cette perspectives les services locaux doivent pouvoir offrir aux jeunes un accompagnement en termes de culture et gestion d'entreprise, réalisation de plans d'affaire et dossiers pour l'accès au crédit, maîtrise des notions de comptabilité et leadership.

Les besoins en termes de renforcement des services comprennent une mise à jour des compétences des fonctionnaires locaux afin de garantir une véritable amélioration du service à travers le capital humain impliqué.

4.2. Les services pour les jeunes dans le cadre communal

4.2.1. La Commune de Banfora

La Commune de Banfora a indiqué comme prioritaire la mise en place d'un service de formation et l'incubation pour les jeunes afin de favoriser le développement des activités entrepreneuriales des jeunes. Le centre devrait offrir aux jeunes un accompagnement en matière d'identification et formation sur les secteurs économiques porteurs au niveau local en se servant des capacités renforcées des fonctionnaires en matière de collecte de données et identification des secteurs avec potentiel de développement.

En fait, dans le cadre du service, il est souhaité le développement d'un observatoire communal pour l'emploi des jeunes - qui puisse se rapporter avec un cadre de concertation communal des acteurs en matière des jeunes et emploi - avec le but de fournir des lignes directrices aux jeunes qui accèdent aux services du centre et mieux les orienter envers les structures susceptibles de les former ou les accompagner dans la transition formation-emploi. Parallèlement, dans le cadre du service, la Commune de Banfora souhaiterait développer un système de communication efficace pour rejoindre les acteurs clés, spécifiquement les jeunes.

Le développement du service d'incubation pour les jeunes devrait être structuré à partir de la formation en matière en esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création de micro-entreprises. Pour cette raison, ce type de service pourrait être intégré avec la mise en place d'un fond communal d'accompagnement pour les activités entrepreneuriales des jeunes auquel les jeunes puissent accéder sans garanties.

Le renforcement des capacités, à travers un parcours de formation, des fonctionnaires publiques et du personnel des services publics locaux et/ou privés sur les politiques et les services pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes devrait donc s'orienter autour des besoins exprimés spécifiquement en matière:

- Techniques d'identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Technique d'identification et prise de contact avec les structures susceptibles de former ou d'accompagner les jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, montage de dossier de crédit et éducation financière;
- Techniques de collecte données, gestion, organisation et techniques managériales des services publics.

La mise au jour de telles compétences se rend préalable et fonctionnel à la mise en place des services du centre de formation et d'incubation pour les jeunes envisagé dans la Commune de Banfora.

4.2.2. La Commune de Boussou

Dans le cadre de la Commune de Boussou le besoin intéresse le renforcement du Centre d'Éducation de Base Non Formel (CEBNF) qui représente, au niveau de la Commune de Boussou, l'unique centre de formation professionnelle public et contribue à la consolidation du capital humain à travers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, en ligne avec l'axe stratégique II du Plan Communal de Développement. Le CEBNF a été soutenu à travers la mise en place d'un projet public qui a clôturé en 2015 au niveau national, en causant des manques en termes de ressources humaines et financières. Actuellement, le CEBNF nécessiterait d'une dynamisation pour le rendre opérationnel et équipé et pour recouvrir un rôle de centre communal d'accompagnement à l'emploi - dont la Commune de Boussou ne dispose pas - à travers des services d'écoute et orientation. La nature du centre et des services y offerts devraient finalement prendre en charge la question de genre en permettant aux jeunes filles d'accéder, avec les mêmes possibilités, à parcours de formation et insertion socio-professionnelle. Le service d'orientation devrait aussi permettre l'offre d'opportunités en terme de mobilité (voyages d'étude et stage) et bourses pour les pensionnaires.

Le CEBNF pourrait se configurer comme plateforme multi-fonctionnel, en intégrant différents services qui comprennent un service informatique destiné aux jeunes pour les initier aux TIC et à la dimension digitale. En considération de la présence d'un unique centre d'incubation privé, le centre devrait en outre répondre à l'exigence de former, encadrer, accompagner et stimuler l'esprit entrepreneurial des jeunes à travers la création d'un service d'incubation d'entreprise pour les jeunes. Le développement du services d'incubation devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagne- ment à la création de entreprises.

Le centre multi-fonctionnel pourra aussi être appelé à aborder le thème du financement des jeunes en considération de la présence limitée des IMF sur le territoire et les difficultés des jeunes dans l'accès aux financements. À travers des séances/rencontres périodiques avec les institutions micro-financières, les jeunes pourraient en fait familiariser avec la dimension de l'accès et la gestion de crédit.

Au même temps, pour une efficace mise en place du CEBNF il se rend nécessaire le renforcement des capacités, à travers un parcours de formation, des fonctionnaires publics et du personnel des services autour des besoins exprimés, spécifiquement en matière de:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (identification des secteurs d'activité porteurs, montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership et management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Formation sur les TIC.

Le renforcement de telles compétences se rend préalable et fonctionnelle au renforcement des Services du CEBNF multi-fonctionnel.

4.2.3. La Commune de Gourcy

Au niveau de la Commune de Gourcy il a été retenue l'intervention sur la réalisation du Centre d'écoute, d'orientation et d'incubation des jeunes.

Le Centre d'écoute et incubation des jeunes s'insère dans la stratégie de consolidation du capital humain - Axe II du Plan Communal de Développement - à travers la formation professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. Le développement d'un centre d'écoute, d'orientation et d'incubation doit permettre l'agrégation et la mise en réseau des acteurs intervenants dans le domaine, notamment les services publics, les IMFs, les centres de formation et les associations de la jeunesse. Le premier axe du centre, focalisé sur le service d'écoute et orientation répond à la nécessité, au niveau de la Commune de Gourcy, de conscientiser les jeunes et stimuler la vocation technique-professionnelle et parallèlement de fournir un parcours d'orientation et accompagnement pour leur insertion socio-professionnelle. L'orientation devient un priorité aussi dans la perspective de surmonter le *gender-gap* de la formation en permettant aux jeunes filles d'accéder à des parcours de formation technique-professionnelle ou d'insertion socio-professionnelles alternatifs et qui ne soient pas fonctionnels à des filières économiques saturées comme dans le cas de la coupe-couture ou de la coiffure.

Le deuxième service du centre devrait répondre à l'exigence de former, encadrer, accompagner et stimuler l'esprit entrepreneurial des jeunes à travers la création d'un service d'incubation d'entreprise pour les jeunes. Le développement du services d'incubation devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création de micro-entreprises.

Parallèlement, le renforcement des capacités, à travers un parcours de mise à jour, des fonctionnaires publiques et personnel des services devrait s'orienter autour des besoins exprimés, notamment pour ce qui concerne:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;

- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership et management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Techniques en gestion financière et management des ressources humaines du service public;
- Formation sur les TIC.

Le renforcement de telles compétences se rend préalable et fonctionnelle au renforcement des Services du Centre communal d'écoute, d'orientation et d'incubation des jeunes.

4.2.4. La Commune de Ouahigouya

La Commune de Ouahigouya dispose depuis 2018 d'un Centre d'accueil et d'orientation des jeunes réalisé dans le cadre du "Projet Emplois des Jeunes et Développement des Compétences" (PEJDC) soutenu par le Gouvernement Burkinabé et l'Association Internationale pour le Développement (IDA) du groupe de la Banque Mondiale. Le centre a plusieurs attributions tels que: promouvoir la vie associative et le leadership chez les jeunes et une communication permanente entre les jeunes, un service de centre de convergence et de brassage des jeunes et un cadre d'accueil et d'hébergement des jeunes, la contribution à l'insertion sociale économique et professionnelle des jeunes, la contribution à la formation des jeunes aux valeurs morales, intellectuelle, civiques et démocratiques. La structure offre encore un cadre pour les initiatives de mobilisation des jeunes pour leur participation aux activités de développement locales et nationales et apporte un appui-conseils aux jeunes et aux mouvements d'associations des jeunes en se servant des structures techniques locales et spécialisés sur les questions des jeunes.

Dans la perspective de renforcement des structures et des services existants dans le cadre communal, le renforcement devrait se structurer sur l'opérationnalisation du centre d'accueil et d'orientation - dont le bâtiment a été récemment réceptionné - autour de deux axes:

- Un service d'orientation des jeunes qui puisse organiser des activités de sensibilisation et promotion de la formation professionnelle-technique et le développement d'un modèle inclusif de prise en charge des jeunes scolarisés et non-scolarisés pour une orientation à la formation.
- Un service d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes pour booster l'emploi parmi jeunes et pour accompagner les jeunes ressortissants des centres de formation avec des kits d'installation.

Pour la mise en place de ces services, la formation et la mise à jour des fonctionnaires publiques et du personnel des services devrait s'orienter autour des besoins exprimés, notamment pour ce qui concerne:

- Technique de recherche emploi et orientation des jeunes;
- Techniques de formation et accompagnement des jeunes en entrepreneuriat (montage plan d'affaire, Création, gestion et développement de micro entreprise, leadership and management, montage de dossier de crédit et éducation financière);
- Techniques en gestion, suivi et évaluation (en terme de durabilité et rentabilité) des projets;
- Formation sur les TIC.

4.2.5. La Commune de Ziniaré

Le service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat est indiqué comme prioritaire, au niveau de la Commune de Ziniaré, afin de favoriser la transition des jeunes de la formation à l'insertion professionnelle. Bien que au niveau de la Commune ils existent déjà des structures de promotion des jeunes et des services d'emploi et d'insertion professionnelle, il se rend nécessaire une dynamisation. Cette service devrait impliquer la Direction Régionale de la Jeunesse et de l'Entrepreneuriat des jeunes de Plateau Central, la Direction Régionale de l'Agence Nationale pour l'Emploi du Plateau Central, le Centre de Formation Professionnelle de Référence de Ziniaré et les centres privés.

Le développement du service d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes - dont l'importance a été mise en évidence soit dans le cadre de l'étude diagnostique soit dans les référentiels communaux comme le Plan Communal de Développement - devrait être structuré à partir de la formation en matière d'esprit entrepreneurial et gestion d'entreprise, jusqu'à l'accompagnement à la création d'activités entrepreneuriales. Pour cette raison, ce type de service pourrait être intégré avec la mise en place d'un fond communal pour l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes avec le but de accompagner et favoriser l'auto-emploi des jeunes à travers la création de entreprises dont la pérennisation dudit fond passe par l'autofinancement.

Cette service permettrait une étroite collaboration et une synergie d'actions entre l'ensemble des acteurs (Mairie, centres publics et privés, structures techniques, Autorités ministérielles, etc.) et une appropriation de la part des jeunes des documents stratégiques de développement et de promotion existants au niveau de la Commune pour mieux assurer leur participation à la vie de la communauté.

Pour ce qui concerne le service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat, les fonctionnaires dédiés au service nécessiteraient un parcours de renforcement en matière de:

- Techniques de formation des jeunes en entrepreneuriat;

- Identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Création et montage de business plan/plan d'affaire;
- Création, gestion et développement de micro entreprise;

Dans la perspective de la mise en place d'un fond communal pour le financement des initiatives d'entrepreneuriat des jeunes, il serait souhaité un recyclage sur les thèmes de l'évaluation et la sélection des plans d'affaires présentés par les jeunes.

En matière de renforcement des capacités, les besoins exprimés concernent aussi les services d'orientation des jeunes, dans un perspective de transition et insertion socio-professionnelle. Pour la mise en place d'un système de suivi rigoureux des jeunes après la formation, les compétences à renforcer des fonctionnaires chargés du services comprennent:

- Techniques d'orientation professionnelle des jeunes;
- Technique de recherche emploi.

Cet axe de mise à jour/renforcement des capacités des fonctionnaires se rend préalable et fonctionnel à la mise en place du service de formation, suivi et d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle des jeunes avec un fond communal pour l'entrepreneuriat.

4.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou

Dans l'Arrondissement V de Ouagadougou la mise en place des services se réalisera dans la concrétisation d'un service d'accompagnement, suivi et évaluation en matière d'entrepreneuriat pour les jeunes. Tel service est en fait indiqué comme prioritaire au niveau de l'Arrondissement. Ce service, grâce aux compétences renforcés des fonctionnaires chargés, devrait offrir aux jeunes des parcours de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat et les accompagner, à travers un service d'incubation, dans la mise en place, l'accès au crédit, la gestion et le développement d'activités entrepreneuriales.

La mise en place de ce service s'insère dans le cadre de la programmation stratégique de l'Arrondissement, spécifiquement en ligne avec l'objectif stratégique 2.3 qui envisage le renforcement de l'autonomisation des jeunes et des femmes.

En plus l'Arrondissement V retient nécessaire développer un service d'écoute et orientation dans le cadre de la Maison des jeunes de l'Arrondissement. Ce service devrait servir à redynamiser la structure actuellement non-fonctionnelle afin de le rendre un point de d'accueil et de référence pour les jeunes de l'Arrondissement, notamment les jeunes à la recherche d'emploi ou parcours de formation, les jeunes au chômage ou en condition de sous-emploi. Afin de redynamiser la Maison des jeunes il se rend nécessaire mettre en place un Comité de gestion qui puisse coordonner les activités socio-éducatives, les formations, les causeries éducatives et particulièrement les services d'écoute et orientation que l'Arrondissement souhaite développer dans le cadre du projet. La mise en place de ce service s'insère de nouveaux de façon cohérente par rapport à la programmation stratégique de l'Arrondissement: objectif stratégique 2.3 - Renforcer l'autonomisation des jeunes et des femmes -. Le service va répondre aux besoins exprimés, spécifiquement en matière d'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes, techniques de recherche emploi et techniques d'animation des activités des maison des jeunes.

Pour ce qui concerne l'accompagnement à l'entrepreneuriat des jeunes, les fonctionnaires dédiés au premier service mentionné nécessiteraient un parcours de renforcement en matière de:

- Techniques de formation des jeunes en entrepreneuriat;
- Identification de secteurs économiques porteurs pour la création de entreprise;
- Création, gestion et développement de micro entreprise;
- Création et montage de business plan;
- Montage de dossier de crédit et éducation financière.

La mise au jour de telles compétences dans le cadre de l'accompagnement des jeunes en entrepreneuriat pourrait positivement impacter sur le service de suivi-évaluation pour

l'accompagnement des jeunes en entrepreneuriat dont l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou est en train d'évaluer la mise en place.

En matière de renforcement des capacités les besoins exprimés concernent aussi les services d'orientation des jeunes après la formation dans une perspective d'adéquation formation-métier-emploi. Pour la mise en place d'un système de suivi rigoureux des jeunes après la formation, les compétences des fonctionnaires chargés des services qui nécessiteraient une mise à jour comprennent:

- Techniques d'accompagnement et orientation post-formation;
- Techniques de recherche emploi.

Cet axe de mise à jour/renforcement des capacités des fonctionnaires se rend préalable et fonctionnel à la mise en place du service d'écoute et orientation dans le cadre de la Maison des jeunes.

Pour ce qui concerne les services offerts par la Maison des jeunes, le parcours de renforcement devrait aussi comprendre techniques d'animation et gestion de centres de la jeunesse (avec une dimension de formation et récréative) qui puissent être adressés soit aux fonctionnaires chargés du service soit aux leaders des associations intervenants dans le domaine.

5. L'adéquation des compétences professionnelles des jeunes aux exigences des marchés locaux à travers la formation professionnelle

Si d'un côté les exigences concernent le renforcement des services au niveau institutionnel (des Communes et de l'Arrondissement), de l'autre côté l'intervention du projet vise à impacter directement sur un certain nombre des jeunes, notamment 300, qui bénéficieront de parcours de formation professionnelle - formation de brève durée, modulaire et axée sur la pratique - pour accroître leurs compétences et booster leur employabilité sur le marché du travail soit en tant que main d'œuvre soit en tant que potentiels jeunes entrepreneurs.

Le marché du travail du Burkina Faso doit prendre en considération plusieurs facteurs qui le caractérisent et soulignés dans le Plan National de Développement Économique et Sociale (2016): la jeunesse de sa population, une économie qui évolue faiblement et qui à un impact limité en termes de création d'emploi décent et un capital humain - force travail - insuffisamment qualifié et qui ne répond pas aux exigences du système productif national. En plus, l'éducation et la formation résultent peu performantes et faiblement orientées envers un alignement autour des besoins du système économique national.

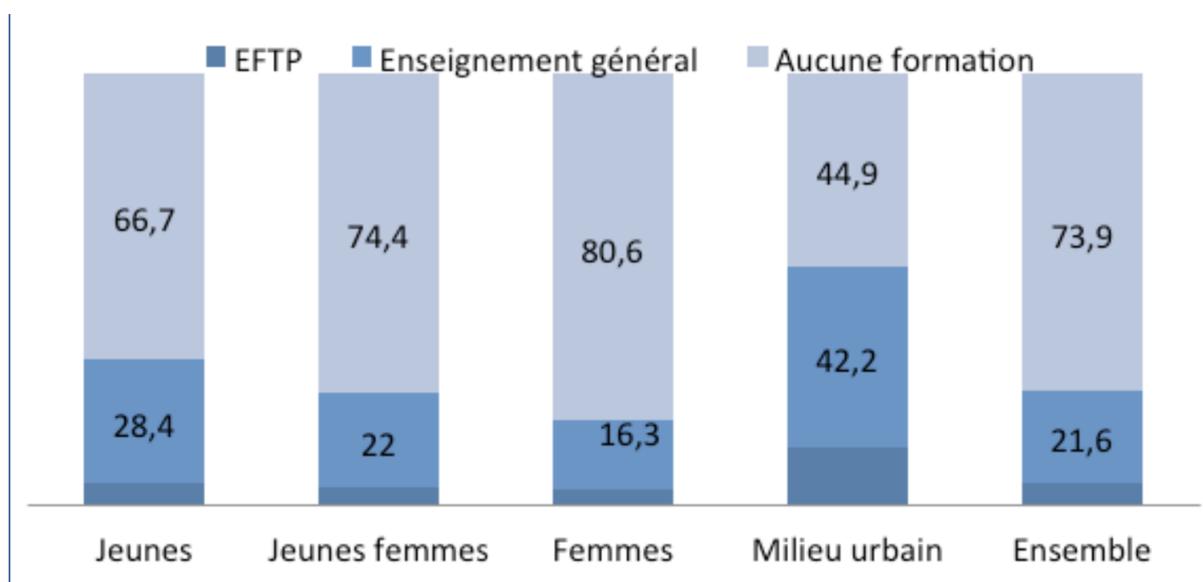
L'employabilité, comme souligné par le Bureau International du Travail (2014), se pose sur trois piliers: l'absorption par une entreprise nécessitant des compétences, l'auto-emploi et la potentialité liée à être plus productif dans l'exercice d'une profession. Parallèlement,

le taux d'employabilité d'une population est basé sur le profil de formation de cette population et son adéquation aux besoins, sous forme de compétences, de son environnement économique.

L'Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages du Burkina Faso, réalisée par l'Institut National de Statistique et de la Démographie (2009), montre que jusqu'à la dernière décennie seulement le 6.6% des jeunes hommes et le 3.6% des femmes avait bénéficié d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP). Pour ce qui concerne le niveau de formation des jeunes, la disparité est encore plus élevée en considération du milieu de référence. Dans le milieu urbain environ 15% des jeunes hommes (entre 16 et 35 ans) ont été formés dans l'EFTP, contre le 10.5% des jeunes femmes. Au milieu rural ce pourcentage se baisse jusqu'à 1.5% pour ce qui concerne les jeunes ruraux.

Le profil de formation de la population active - en âge de travailler - est bien résumé dans la figure suivante.

Figure 8: Proportion de EFTP sur la population active Burkinabé



Source: BIT, 2014.

Dans ce cadre complexe, la question de la qualification s'impose fortement et pour ce qui concerne la formation il faut observer que le Bureau International du Travail (2013) a remarqué un déphasage parmi les besoins en qualification dans le secteur agro-sylvo-pastoral et le profil, en termes de formation, de la population active. Seulement le 0.2% de la population a reçu une EFTP dans le domaine, pourcentage qui se réduit à 0.1% pour la

population active jeune. En plus, la formation de la population active résulte faiblement axée envers les professions dans les secteurs de soutien au développement économique et à l'urbanisation qui constituent d'importants créneaux porteurs d'emploi.

“Il s’agit principalement de la branche « génie civil, construction, bois, mines, de l’habitat et de l’industrie extractive », de la branche « transformation et fabrication », ainsi que de la branche « services aux personnes et à la collectivité ». Pour chacune de ces branches, on enregistre entre 0,2% et 2% de personnes formées parmi la population en âge de travailler en général et parmi les jeunes de 16 à 35 ans en particulier. Ainsi, les personnes formées dans les métiers tertiaires représentent 70% du total de la population formée à l’EFTP, contre 6,8% pour les métiers de la « transformation et fabrication », 6,1% pour les métiers du « génie civil, construction, bois et mines », 6,0% pour les métiers de la « mécanique, électricité et électronique ». ”⁷

5.1. Les secteurs économiques porteurs au niveau des six territoires: atouts pour la formation des jeunes

Un état des lieux de l'économie locale et des secteurs économiques porteurs et durables se rend donc nécessaire afin d'investir sur le développement du capital humain, à travers de parcours de formation professionnelle, tout en répondant aux exigences économiques locales. L'étude diagnostique et la concertation continue avec les acteurs locaux a donc permis d'identifier les atouts et les opportunités du système productif et des services locaux.

Dans les six territoires analysés, le secteur primaire offre des potentialités qui se positionnent au-delà des activités de production: la transformation et la production des équipements pour la conservation et le stockage des produits et enfin la commercialisation, se présentent en fait comme secteurs avec forte potentialité. Le secteur agro-alimentaire offre aussi de l'espace pour l'innovation technologique agricole, la mécanique rurale et la transformation de produits forestiers non ligneux (PFNL). Le secteur de l'élevage présente du potentiel dans la filière bétail-viande. En plus, la proximité avec la Côte d'Ivoire représente une opportunité en termes d'exportation de matières premières ainsi que de produits transformés (peau, viande, lait, etc.).

Il faut remarquer que les filières de la pisciculture et de l'apiculture se distinguent dans certains territoires par un niveau de sous-développement par rapport à leur potentiel. Cependant, un fort dynamisme dans le cadre de la transformation (surtout pour les produits mellifères) a été remarqué.

Dans les autres secteurs productifs les défis majeurs concernent la qualification des jeunes, surtout dans le domaine de l'artisanat. Nous avons pu remarquer un potentiel dans

⁷ BIT, 2014. Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

le renforcement des capacités des jeunes artisans sur le plan de plusieurs productions et/ou services, il suffit penser à la demande de mécaniciens des motocyclettes dont la capitale abonde.

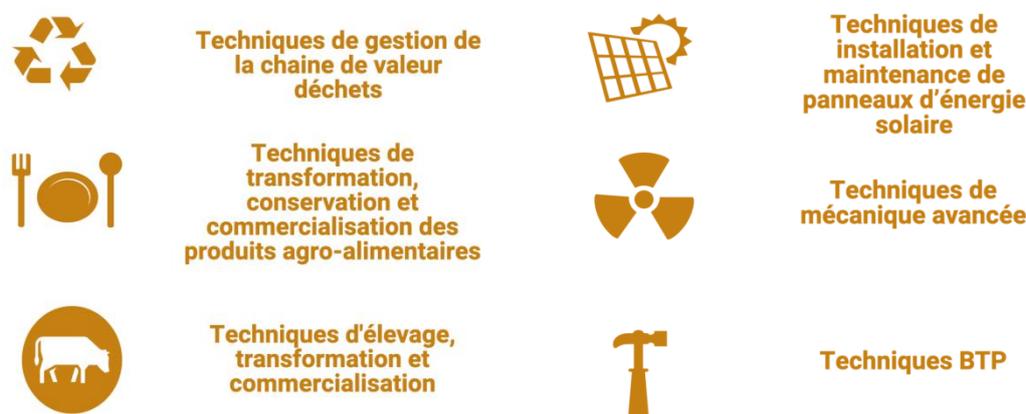
Au même temps, l'urbanisation, le développement péri-urbain et la construction de grandes œuvres (comme le Barrage Guitti de Ouahigouya ou la Mine Waghion de Banfora) peuvent booster le développement soit des activités artisanales (telles que la maçonnerie, la plomberie, la soudure) soit des services, spécifiquement dans les domaines du transport et de la restauration. En plus, soit au niveau rural soit au niveau urbain, la croissance de la production et l'augmentation des produits transformés corrélée, devrait dynamiser le secteur du transport, spécifiquement le transport de marchandises vers les marchés d'écoulement.

Pour ce qui concerne le secteur énergétique et la gestion des déchets les territoires analysés présentent un potentiel pour la structuration et le développement d'un marché lié aux plaques solaires devenant donc source d'employabilité de profils formés pour leurs installation et entretien. Parallèlement, la gestion et le traitement des déchets peut devenir un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

5.2. L'identification des filières de formation technique-professionnelle pour les jeunes Burkinabés

Sur la base donc des potentialités économiques locales, 300 jeunes accéderont à des parcours de formation professionnelle qui seront certifiés sur la base du système de certification national avec l'objectif de renforcer leurs capacités techniques-professionnelles en matière de: gestion de la chaîne de valeur des déchets; transformation, conservation et commercialisation de produits agro-alimentaires et d'emboche; installation et maintenance des panneaux solaires; mécanique avancée et bâtiments et travaux de construction.

Figure 9: Les filières de formation professionnelle des jeunes dans les six territoires du projet



Source: *Élaboration de l'auteur*

Sur la base des éléments présentés dans la section précédente, il est évident que un alignement entre les profils de formation professionnelle des jeunes et le scénario économique est fortement nécessaire. Mais en perspective d'offre de possibilités aux jeunes, il faut ajouter que les analyses des contextes économiques porteurs doivent être déclinées au niveau local. Dans ce sens, les institutions locales, les Communes notamment, qui sont les plus proches et réceptives des changements du tissu économique local et de ses potentialités, devraient développer des systèmes de collecte et diffusion de données concernant les potentialités économiques locales soit en termes d'absorption de main d'œuvre soit en perspective d'auto-emploi.

Pour faire face à cette exigence, à travers les éléments ressortis dans le rapport de INSUCO Burkina Faso⁸ et sur la base du processus de concertation multi-stakeholder de recherche-action concrétisé à travers le workshop qui a eu lieu le 22 Octobre 2019 en

⁸ Voir p. 23-28 Rapport "Réalisation d'une étude socio-culturelle visant à dresser un cadre socio-culturel de l'offre et de la demande de services pour l'emploi, l'entrepreneuriat et la formation professionnelle dans 6 communes du Burkina Faso" réalisé par INSUCO, 2019.

occasion de l'Atelier Sud-Sud tenu à Ouagadougou, les partenaires du projet sont arrivés à définir les filières de formation techniques-professionnelles adressés aux jeunes locaux. Les secteurs économiques porteurs au niveau des cinq Communes et de l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou ont été reportés dans la section précédente. Dans les prochaines sections nous nous focaliseront en détail sur les formations techniques-professionnelles qui sera activée par chaque territoire pour les jeunes locaux.

5.2.1. La Commune de Banfora

- Techniques de transformation, conservation, qualité et commercialisation des produits agro-alimentaires.

Le développement de telle filière est fonctionnelle faire face à l'insuffisance de techniques et moyens de transformation et conservation des produits maraichers et fruitiers, comme souligné dans le Plan Communal de Développement. En outre, dans le document de programmation Communal, il a été remarqué le potentiel au niveau local pour améliorer le stockage des matières premières et d'écoulement des produits. En fait, la proximité à la Côte d'Ivoire représente un atout pour la Commune puisque elle se traduit par des commandes de productions agricoles précises et nécessite donc de compétences spécifiques pour canaux de commercialisation d'exportation. En particulier, dans le cadre de la formation technique du secteur agro-alimentaire, le développement des chaînes de valeur arboricole (anacardes) et de la production mellifère et des produits dérivés (savon, pommades, etc.) présentent un potentiel remarquable.

- Techniques d'élevage, transformation et commercialisation

Cette filière de formation répond à la demande du domaine agro-pastorale et au potentiel en termes l'amélioration d'écoulement des produits. Le potentiel est en fait lié au développement d'un pôle d'élevage, dans la perspective d'exporter les produits dérivés de l'élevage tels que la viande, les cuirs, les peaux, les œufs et le lait. En fait, la proximité à la Côte d'Ivoire aussi bien pour ce domaine, représente un atout pour le développement d'activités pastorales et de transformation du secteur pour la Commune. En perspective de développement de la transformation et de la vente de produits dérivés de l'élevage, il se rend nécessaire renforcer des compétences spécifiques pour canaux de commercialisation d'exportation.

5.2.2. La Commune de Boussou

- Techniques de transformation, conservation, commercialisation agro-alimentaire

Cette filière répond à la nécessité et au potentiel - mis en évidence dans le cadre de la recherche de terrain - liés à la transformation et à la conservation des produits, notamment, de la production maraîchère. Des compétences spécifiques, concernant le

domaine de la commercialisation agro-alimentaire, sont tout à fait requises aussi pour le développement de canaux de vente de marchandises d'origine locale.

- Techniques de installation et maintenance de plaques d'énergie solaire

Cette filière de formation répond à une demande, celle des plaques solaires, en voie de développement. Le développement de cette filière s'insère dans une perspective de diffusion et appropriation de formes d'énergie renouvelables et durables. Au niveau de la Commune de Boussou, spécifiquement dans le PCD, il a été remarqué l'utilisation encore massive de bois et lampes à piles comme principales sources d'énergie dans les ménages. L'énergie solaire, par contre, est utilisée dans certains services équipés de plaques solaires mais garde un potentiel de diffusion aussi dans les ménages. Le développement des capacités spécifiques à l'installation, la gestion et la maintenance des équipements et infrastructures d'énergie solaire deviennent donc nécessaires.

5.2.3. La Commune de Gourcy

- Techniques de transformation, conservation, commercialisation et compostage agro-alimentaire

Cette filière répond à la nécessité et au potentiel - mis en évidence dans le cadre de l'étude réalisé par INSUCO - liés à la transformation et conservation des produits, notamment de la pomme de terre et de l'oignon principalement. La production maraîchère, notamment le niébé et la pomme de terre, apparaissent en fait comme le secteur le plus porteur. Des compétences spécifiques, concernant le domaine de la commercialisation agro-alimentaire, sont tout à fait requises aussi pour le développement de canaux de vente de marchandises d'origine locale.

- Techniques de installation et maintenance de plaques d'énergie solaire

Cette filière de formation répond à une offre, celle des plaques solaires, qui reste inférieure à la demande, dans les secteurs de la ville ainsi que dans les villages. Le développement de cette filière s'insère dans une perspective de diffusion et appropriation de formes d'énergie renouvelables et durables.

Au niveau de la Commune de Gourcy, spécifiquement dans le PCD, il a été remarquée la difficulté de la population en termes de gestion et maintenance des équipements et infrastructures d'énergie solaire et des compétences spécifiques dans le domaine deviennent donc nécessaires.

5.2.4. La Commune de Ouahigouya

- Techniques de gestion de la chaine de valeur déchets

Cette filière répond aux besoins croissants en termes de collecte, tri et recyclage des déchets et à la disponibilité de matières premières. La gestion de la chaine de valeur des

déchets s'insère dans une perspective d'économie circulaire et développement durable et présente donc un potentiel en terme d'innovation. La gestion de la chaîne de valeur des déchets peut représenter un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la Région (allant du système de collecte, tri des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

- Techniques Bâtiments Travaux Publics - BTP

Cette filière de formation répond à la demande du secteur et à la possibilité d'application de techniques innovantes - notamment pour ce qui concerne la fabrication de briques - expérimentées avec succès dans le cadre de projets de coopération décentralisée avec partenaires italiens.

Le focus de la formation technique-professionnelle devrait s'orienter autour de techniques BTP qui comprennent la maçonnerie, la fabrication et pose de briques, le carrelage, la plomberie et la pose de pavés. Spécifiquement, l'étude réalisée par INSUCO a mis en évidence que les domaines de la maçonnerie, de la fabrication et pose de briques et de la plomberie pourraient bénéficier de la réalisation du Barrage de Guitti et des travaux publics concernés.

5.2.5. La Commune de Ziniaré

- Techniques de gestion de la chaîne de valeur déchets

Cette filière, répondant aux besoins croissants en termes de élimination et recyclage des déchets, s'insère dans une perspective d'économie circulaire et développement durable et présente donc un potentiel en terme d'innovation.

La gestion de la chaîne de valeur des déchets peut constituer un secteur pourvoyeur d'emplois durables au profit des jeunes et femmes de la Région (allant de la collecte des déchets, le stockage jusqu'au traitement et la transformation des déchets en objets réutilisables ou en objets d'art).

- Techniques de transformation et commercialisation des produits Maraichers

Le principal atout de la Commune de Ziniaré est la proximité avec la ville de Ouagadougou et ses 3 millions de potentiels consommateurs. Le potentiel est lié à la possible exploitation de systèmes commerciaux plus organisés pour profiter de la proximité avec la capitale pour la vente de la production maraichère (notamment la tomate, l'oignon, les aubergines locales et importées et le chou). En fait, le secteur se caractérise par une faible capacité de conservation et un manque d'unités de transformation. Par conséquent, le marché local ne parvient pas à absorber les productions, surtout en période de surproduction bien que le marché de légumes soit le plus important en termes d'échanges grâce à la proximité avec la capitale. Dans la chaîne de valeur, le secteur primaire pourrait profiter de nouvelles compétences dans les techniques de conservation,

transformation et commercialisation des produits soit pour le marché de la capitale soit sur site.

5.2.6. L'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou

- Techniques de transformation et commercialisation agroalimentaires

Cette filière de formation, répondant aux besoins croissants en termes de marché - lié à l'urbanisation - des produits agro-alimentaires transformés, comme relève l'étude de INSUCO, pourrait impliquer un nombre remarquable de femmes actives ou avec intérêt dans le secteur.

- Mécanique avancée - réparation et maintenance des engins équipés de système électronique

La formation professionnelle dans ce domaine a un potentiel en termes d'innovation lié aux nouvelles compétences requises par le marché local dans le secteur, segment du marché dans lequel la demande est croissante et l'offre limitée.

Conclusions

Dans le référentiel national en termes de développement économique et social, l'objectif partagé doit être celui de rendre le Burkina Faso:

“...une nation démocratique, unie et solidaire, transformant la structure de son économie et réalisant une croissance forte et inclusive, au moyen de modes de consommation et de production durables.”

Pour arriver à atteindre ce modèle, en soulignant la position de M. Pilga, Directeur Général du MJPEJ, il est nécessaire une transformation structurelle de l'économie afin de développer une croissance forte, durable, flexible, inclusive, créatrice d'emplois décents pour toutes et pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social collectif. Cet objectif peut être atteint à travers la promotion de l'emploi décent et la protection sociale universelle qui puisse prendre en charge les plus vulnérables: les jeunes et les femmes. L'emploi doit être accompagné par des mesures de renforcement des possibilités sur le plan de l'auto-emploi pour jeunes et femmes, afin qu'ils puissent devenir sujets de la transition de “demandeurs d'emploi” à “créateurs d'emplois”.

Au même temps, il se rend nécessaire investir sur le développement du capital humain local en lui permettant de bénéficier soit de services efficaces pour l'orientation, la recherche d'emploi, la transition formation-travail, le développement micro-entrepreneurial soit d'accéder à opportunités de formation technique-professionnelle qui répondent de façon cohérente aux exigences des marchés locaux.

Dans les deux perspectives, le rôle des autorités locales est fondamental. En fait, les autorités territoriales sont les institutions aptes à désigner et intervenir soit dans la mise en place et dans la durabilité des services, soit dans les suivis des contextes économiques locaux qui orientent concrètement le marché du travail.

Bien que les Communes de Banfora, Boussou, Gourcy, Ouahigouya, Ziniaré et l'Arrondissement V de la Commune de Ouagadougou présentent des atouts et des complexités diversifiées, il faut souligner le caractère commun de certains facteurs en termes de consolidation et amélioration.

En fait, tous les territoires, pour être effectifs, durables et inclusifs doivent faire face à plusieurs problématiques émergentes liées à l'employabilité des jeunes et des femmes en investissant sur une formation professionnelle adéquate et de qualité et des systèmes de certification et de valorisation des compétences formelles, non-formelles et transversales (les *soft-skills*). En outre, les services mis en place doivent être durables et devenir point de rencontre (pour stimuler des réseautages) et de référence pour les jeunes pouvant profiter des ressources humaines dédiées, qualifiées dans les domaines de la jeunesse et de l'emploi.

Diminuer le décalage entre les besoins économiques des territoires et l'offre de formation est également prioritaire et les autorités locales devront recouvrir un rôle de coordination pour la facilitation d'une connexion entre les acteurs économiques et les structures de EFPT.

Au même temps dans le contexte burkinabé, l'auto-emploi reste un atout à relever pour le développement socio-économique des jeunes. Dans cette perspective, les acteurs intervenants dans le domaine doivent encourager services et mesures visant accompagner les initiatives entrepreneuriales des jeunes et leur inclusion financière, à travers la facilitation à l'accès aux produits microfinanciers.

La complexité des défis sur le thème est telle qu'il est requise une participation active de la communauté territoriale dans sa totalité, cela demande une implication particulière des acteurs avec ressources et compétences dans le domaine. Pour cette raison, il est envisagé le renforcement de "Comités multi-acteurs" transversaux pour les questions de la jeunesse et de l'emploi.

Les acteurs communautaires sont aussi appelés à développer un système de communication claire, transparent et efficace envers les bénéficiaires finaux de ces mesures, services et politiques: les jeunes.

Enfin, les approches multi-acteurs dans les questions de la jeunesse et de l'emploi ne doivent pas seulement respecter le principe d'inclusion mais aussi attribuer aux *stakeholders*, notamment aux jeunes et à la composante féminine de la force-travail, un véritable protagonisme pour le développement de logiques d'action plus efficaces et innovantes.

Une gouvernance plus structurée du marché de travail doit se servir d'une mutualisation des moyens existants et d'une mobilisation des ressources (financiers, humaines et relationnelles) pour développer des politiques et des services conçus et réalisés localement qui puissent répondre aux nombreuses exigences soit dans le présent soit en perspective de développement socio-économique futur.

Bibliographie et sitographie

Ada-Microfinance, 2019. Young entrepreneurs, the future belongs to you! - Creating new services - Our projects. [online] Available at: <https://www.ada-microfinance.org/en/our-projects/create-new-products/young-entrepreneurs-future-belongs-to-you> [Accessed 21 Oct. 2019].

Ahmed, S., Hakim, M. A., 2004. Attacking poverty with Microcredit. Dhaka: Pali Karma-Sahayak Foundation.

BAD & BIT, 2013. Cartographie et diagnostic de l'emploi des jeunes au Burkina Faso.

BIT, 2012a. Burkina Faso: Les fonds d'emploi - performance et impact. Genève.

BIT, 2012b. Les indicateurs du travail décent en Afrique: une première évaluation à partir de sources nationales. Bureau International du Travail. Genève.

BIT, 2013. Vers le droit au travail: un guide pour la conception de programmes publics d'emploi novateurs. Bureau International du Travail. Secteur de l'emploi. Genève.

Centre d'Analyse Politique, Economique et Sociales, 2013. Etude nationale sur l'emploi des jeunes au Burkina Faso. Ouagadougou.

Darankoum, L., 2014. Emploi des jeunes au Burkina Faso: état des lieux et perspectives. pp.26-36.

Dialla B., 2015. La question de l'emploi des jeunes: une analyse du cas du Burkina Faso. Institut des Science des Sociétés, Ouagadougou.

Entrepreneurs du Monde, 2019. YIKRI : Social microfinance in Burkina Faso. Available at: <https://www.entrepreneursdumonde.org/en/program/yikri-social-microfinance-burkina-faso/> [Accessed 24 Oct. 2019].

Fonds d'Appui aux Initiatives des Jeunes, 2019. Accueil. [online] Available at: <https://www.faij.gov.bf/accueil> [Accessed 22 Oct. 2019].

Kablan, S., 2012. Efficacité Des Institutions De Microfinance En Uemoa : Une Approche Outreach-Intermediation Financière.

INSD, 2015. Enquête Nationale sur l'emploi et le secteur informel. ENESI-2015 Résultat. Thème 5: Chômage.

Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi, 2014. Emploi des jeunes au Burkina Faso: Etat des lieux et perspective.

Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de L'emploi, 2015. Direction Générale Des études et des Statistiques Sectorielles. Bulletin d'information statistique: Jeunesse, Formation Professionnelle et Emploi. [online] Available at: https://pefop.iiep.unesco.org/fr/system/files/resources/Pef00042_MJFPE_DGESS_Bulletin_Info_Statistiques_2012_2014_mars2015_0.pdf [Accessed 22 Oct. 2019].

PNDES, 2016. Plan National de Développement Économique et Social, 2016-2020.

Service Presse Ambassade du Burkina Abidjan, 2018. Coopération : Lancement du Fonds d'amitié et de coopération ivoiro-burkinabé pour l'insertion des jeunes. [online] Available at: <https://lefaso.net/spip.php?article83607> [Accessed 23 Oct. 2019].

Stiglitz, J. E. , Emran, M., Morshed, A.K., 2007. Microfinance and Missing Markets. SSRN Electronic Journal.

Traoré-Konseiga, M., 2018. Développer la création de petites entreprises par une meilleure compréhension du secteur de la microfinance au Burkina Faso. Note technique n°1. Expertise France, pp.9-16.

Van Rooyen, C., Stewart, R. and De Wet, T., 2012. The Impact of Microfinance in Sub-Saharan Africa: A Systematic Review of the Evidence. [online] Dx.doi.org. Available at: <http://dx.doi.org/10.1016/j.worlddev.2012.03.012>

World Economic Forum, 2017. The Africa Competitiveness Report 2017. World Economic Forum, International Bank for Reconstruction and Development, World Bank, African Development Bank. Geneva, 2017.